



Mont-Tremblant, le 21 mai 2022.

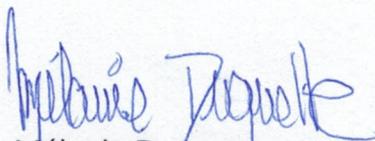
Chers membres, collègues et amis,

Nombreux d'entre vous savez que j'ai obtenu un poste à l'externe. Après discussion avec notre conseiller syndical, malgré mon congé autorisé; il serait difficile pour moi de concilier mon mandat syndical et mes nouvelles fonctions. Ainsi je dois remettre ma démission de la Présidence effective le 2 juin 2022. Sachez que cette décision fut difficile à prendre dans le contexte des négociations qui débutent.

Considérant le départ de l'Exécutif de Guy Marcil (VP Grief), qui devait assurer la position en intérim; Nathalie Dufresne assurera cette fonction en attendant les prochaines élections. Nathalie pourra toujours compter sur moi pour l'assister dans ses fonctions intérimaires malgré mon absence du lieu de travail.

Je n'ai aucun doute sur la motivation et le dévouement du comité de négociation de mener le projet de renouvellement de la convention collective à terme pour le bien-être et la pérennité de tous les membres de l'unité syndicale.

Je vous remercie de votre confiance durant ces trois dernières années. Ce fut un honneur pour moi d'avoir travaillé pour vous.

  
Mélanie Duquette

Présidence STT-CMT CSN